

Sovam GSE : redécollage espéré

D'ici à la fin de l'année, Sovam GSE souhaite retrouver la rentabilité en axant son développement sur la vente de véhicules aéroportuaires, la location et en exploitant les synergies avec AirGSE.



Châtillon-sur-Thouet, hier. John Prosser, directeur général d'Abbey, Pascal Yvernault, Tim Rane et Simon Hamilton ont rencontré les salariés de Sovam GSE.

Jean-Luc SIMON
redac.parthenay@courrier-ouest.com

Le 5 juillet dernier, le tribunal de commerce de Niort a approuvé la vente des actifs de Sovam GSE à Abbey International Finance Group. Si les 48 salariés - ils étaient 62 en novembre 2015 - peuvent désormais respirer, ils doivent maintenant retrouver confiance. Mais comment pourrait-il en être autrement ! La Sovam, société de renommée mondiale, fournissant une gamme d'équipements aéroportuaires performants aux clients de l'aviation civile et militaire a en effet souffert de ses deux précédents actionnaires. D'où l'attentisme des salariés qui espèrent ne pas revivre les épisodes du passé.

La présence à leur côté de Tim Rane, président de Abbey International Finance, groupe Irlandais qui fournit des solutions financières de niche dans divers secteurs d'activité à travers trois divisions commerciales (le leasing, l'assurance et l'immobilier), prouve en tout cas la volonté du responsable de relancer Sovam GSE. Pour bien amorcer ce nouveau départ, Sovam GSE peut s'appuyer sur

du concret. « Avec 150 millions de dollars de fonds propres, Abbey International Finance s'est constitué une base financière solide et saine en 25 ans. Elle génère 60 millions de cash chaque année et déploie ses fonds dans des projets à long terme et pour des causes humanitaires », explique Simon Hamilton, directeur de ChetWode, un des partenaires financiers d'Abbey.

Sovam GSE va s'ouvrir davantage à l'international

Il ajoute : « À deux reprises, Tim Rane a souhaité par le passé racheter Sovam GSE. »

Son discours se veut rassurant. Il

est aux yeux de Pascal Yvernault, directeur de Sovam GSE. « Tim Rane a travaillé pour le plus grand fabricant mondial de véhicules aéroportuaires. Il a créé et dirige AirGSE, pour offrir des solutions de location pour les équipements aéroportuaires en développant un nouveau concept pour créer une flotte importante de véhicules en cinq ans. Grâce au rachat de notre entreprise réputée pour la qualité de ses produits et de ses services, il va adosser la Sovam à son activité de location. Outre la vente de véhicules, la location via AirGSE, nous réaliserons un travail de maintenance. Cela va nous apporter des marchés relativement importants. » D'ici la fin de l'année, la nouvelle

direction se donne pour objectif « de remettre Sovam GSE sur les rails pour retrouver la rentabilité qui nous a fait défaut ces dernières années en utilisant les moyens de financement d'Abbey. » Tourné vers les marchés francophones, « l'export représente 50 % de notre chiffre d'affaires », Sovam GSE va s'ouvrir davantage à l'international. Ce retour à la rentabilité « ne sera possible qu'avec l'adhésion totale des salariés », insiste Pascal Yvernault. Et de conclure en rendant hommage au travail de chacun : « Il faut considérer le personnel comme une partie de la solution et non du problème. »

Xavier Argenton se dit « ravi et soulagé »

Xavier Argenton, président de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine (CCPG), se dit « soulagé et ravi » par la décision du tribunal de commerce de Niort sur la reprise de la Sovam GSE. « En lien constant depuis plusieurs mois avec la direction, les services de l'État et notamment le Commissaire au redressement productif, l'offre formulée par Abbey

Internationale était bien la seule à même de présenter une reprise en main et surtout un développement, car le secteur de l'aéroportuaire est en croissance. » La CCPG « reste et restera un partenaire fort de l'entreprise Sovam et il convient dès lors de se mettre au travail pour anticiper les besoins à venir et ne pas reproduire les erreurs du passé. Il faudra aussi quelques mois pour que

l'atelier reprenne de la charge de travail. Soyons résolument optimistes, le projet industriel est sérieux, dans un marché en croissance, le nouvel investisseur apporte des garanties, la marque Sovam reste une référence internationale, le développement devrait être là dans quelques mois. Anticipons sur les besoins en recrutement et en formation de la filière métallurgique. »

1984 - 2017 : la valse des repreneurs

Les déboires de la Sovam commencent dans les années en 1984, au départ d'André Morin, fondateur de la société. Résumé de ces trente dernières années en sept dates.

1984. La Sovam devient la SAS Sovam-Industrie à capitale salariale, sur proposition de la CFDT, syndicat majoritaire. 267 salariés sur les 420 réintègrent l'entreprise. Tous investissent leurs Indemnités Assedic dans le capital. Antoine Crosnier, choisi pour redresser l'entreprise, commence à préparer sa succession au début des années 90.

Avril 1993. Reprise par Charles-François Liévain. Mais l'entreprise est placée en redressement judiciaire en

avril 1994. Les salariés découvrent un trou de 33 millions de francs dans les comptes.

Juillet 1994. Scission entre Etalmobil et Sovam-Industries. Etalmobil est rachetée par le groupe Lafourcade. Sovam Industries revient à Alain Martineau, à la tête de EGS (Entreprise gestion stratégie). Il s'associe à Charlotte, bien implantée dans le domaine de l'aéroportuaire. Cent salariés, sur 220, sont licenciés. Alain Martineau dépose le bilan fin décembre 1996. Le 9 janvier 1997, le tribunal de commerce de Nanterre prononce le redressement judiciaire.

Février 1997. Parmi les trois offres de reprises, celle du groupe berrichon

Siraga, basé à Buzançais, dans l'Indre, est validée par le tribunal de Nanterre. 56 salariés sur 90 conservent leur poste. Benoît Collomb, nouveau PDG de l'entreprise, la rebaptise Sovam SA. Six mois plus tard, les effectifs remontent à 80 salariés.

2010. Siraga revend la Sovam au groupe russe Mécanelle. Confrontée à des problèmes de trésorerie, elle est placée en redressement judiciaire le 24 juin 2015.

4 novembre 2015. Le tribunal de commerce de Niort valide le dossier de reprise de l'industriel britannique Kamal Siddiki, patron de Kamkorp. L'activité sablage-peinture est cédée à BTS Industrie qui reprend six

salariés. Sur les 69 restants, 62 sont conservés.

Le site secondaire de Chauvigny (Vienne), qui employait cinq personnes, est fermé. Sovam SA devient Sovam GSE. Pascal Yvernault est nommé directeur général.

5 juillet 2017. Après avoir été placée en redressement judiciaire le 24 mars, Sovam GSE est reprise par le groupe Irlandais Abbey International Finance. Les 48 salariés conservent leur poste. Pascal Yvernault reste directeur général de l'entreprise.

Julie DESBOIS